



Paris, le 6 octobre 2022

Monsieur Pap NDIAYE

Ministre de l'Education nationale, de la
jeunesse et des sports

110, rue de Grenelle

75357 PARIS 07 SP

Objet : CNR et revalorisation salariale

Monsieur le ministre,

Les concertations locales sur le thème de l'Education ont débuté le 3 octobre dernier dans les établissements publics.

Dans les deux guides et dans le texte publié sur Eduscol, il n'est fait à aucun moment référence aux établissements privés sous contrat et de la façon dont ils peuvent s'insérer dans ces concertations.

Par conséquent, nous vous demandons de bien vouloir préciser dans un texte officiel le dispositif de cette concertation pour le privé sous contrat.

D'autre part, la concertation sur la revalorisation des enseignants a également débuté mais sans les organisations syndicales du privé. A ce jour, nous n'avons reçu aucune invitation. Comme pour le sujet précédent, nous vous demandons de concerter les organisations syndicales du privé représentant les 20% d'agents publics de l'Education nationale.

Veillez agréer, Monsieur le ministre, mes respectueuses salutations.

Pour la Fep-CFDT,
Laurent LAMBERDIERE
Secrétaire Général